Réseau de transport d'électricité

Comité des Clients Utilisateurs de RTE

Commission Accès au Réseau

Groupe de Travail
Distributeurs

Relevé de conclusions de la réunion du 26 septembre 2014

Version approuvée

Participants :

Sylvain Romieux	ANROC
Coralie Naslin	ERDF - Direction Technique
Yves Zonta	ERDF - Direction Technique
Marc Lagouardat	ERDF - Direction Technique
Sébastien Grenard	ERDF - Direction Technique
Michel Diebolt	ESR
Claude Rudelle	FN SICAE
Benoît Garet	Geredis
Danièle Loisel	SRD
Christelle Boullier	URM
Frédéric Roy	RTE – Département Accès au Réseau et Offres de Services
Céline Kessler	RTE – Département Accès au Réseau et Offres de Services
Bernard Larripa	RTE – Département Accès au Réseau et Offres de Services
Nicolas Stakowski	RTE – Département Accès au Réseau et Offres de Services
Guy Nérin	RTE – Département Exploitation
Mathilde Lallemand	RTE – Département Commercial
Jean-Louis Fau	RTE – Département Commercial

***

Sommaire

1 Approbation du CR de la réunion du 20 mai 2014 3
2 Informations générales et actualités 3
3 Présentation des chapitres 2.5 & 2.6 de la DTR sur les S3REnR 3
4 Démonstration du site de publication des capacités d'accueil en production des réseaux : capareseau.fr 3
5 Présentation des travaux engagés avec ERDF sur la convention technique de mise en œuvre de la procédure de raccordement 4
6 Ouverture de la concertation sur la convention de raccordement 4
7 Présentation des travaux menés avec ERDF sur la gestion de la tension à l'interface RPT/RPD 4

1 APPROBATION DU CR DE LA REUNION DU 20 MAI 2014

Le compte-rendu est approuvé.

2 INFORMATIONS GENERALES ET ACTUALITES

- Le décret S3R révisé.
- Projet de Loi sur la Transition Energétique : plus de 2000 amendements déposés.
- Publication le 10 septembre 2014 par RTE du Bilan Prévisionnel 2014.
- Trame type de la PTF : elle a été insérée dans la DTR le 1er septembre 2014 (le bilan de la concertation est consultable sur CONCERTE).
- Fiches de collecte prévues par la procédure Raccordement pour les demandes d'études et de PTF : les formulaires PDF deviennent remplissables en ligne, mais devront toujours être imprimés pour signature avant envoi sous format papier. Ils seront soumis aux membres du GT pour avis.
- Informations sur les sujets abordés par le GT Producteurs : convention de raccordement, contrôle de conformité des capacités d'installation.
- Informations sur les sujets abordés par le GT Raccordement et Accès au Réseau des Consommateurs : concertation sur le dernier trimestre 2014 pour répondre à la demande de la CRE concernant la QDE (délibération sur CART Consommateurs) et permettre une notification avant fin décembre 2014. Durant cette concertation, il est aussi prévu de mieux intégrer les sujets spécifiques au domaine ferroviaire (ex. : les reports de charge).
- DGEC : demande de travaux sur l'implémentation des codes raccordement RFG.
- GT Réseaux privés : fin juin, RTE a soumis un modèle de contrat CART à la CRE pour approbation.

3 PRESENTATION DES CHAPITRES 2.5 & 2.6 DE LA DTR SUR LES S3RENR

Le chapitre 2.6 porte sur la méthode de calcul des coûts prévisionnels (le dernier décret S3R prévoyant qu'elle soit intégrée dans la DTR).
Cette méthode, inchangée par rapport à la version initialement présentée à la CRE, n'est pas spécifique aux S3R.
Ce chapitre sera mis en consultation en même temps que le chapitre 2.5.

Le chapitre 2.5 (construction des schémas, concertation, et traitement des demandes de raccordement dans le cadre des S3R) est en vigueur depuis plus d'un an.
Les modifications présentées concernent le passage du seuil d'application de la quote-part de 36 à 100 kVA, la participation de nouveaux acteurs à la concertation, les raccordements avec transfert de capacité réservée et les conditions de réalisation des bilans techniques annuels.

⇨ Il est décidé d'organiser au plus tôt une réunion ad hoc téléphonique pour échanger de manière plus complète à propos des raccordements avec transfert de capacité réservée. *(Cette réunion s'est tenue le 30 septembre 2014)*

4 DEMONSTRATION DU SITE DE PUBLICATION DES CAPACITES D'ACCUEIL EN PRODUCTION DES RESEAUX : CAPARESEAU.FR

⇨ RTE propose de diffuser la convention de publication Capareseau en novembre dans l'objectif d'une mise en application début de 2015.

5 PRESENTATION DES TRAVAUX ENGAGES AVEC ERDF SUR LA CONVENTION TECHNIQUE DE MISE EN ŒUVRE DE LA PROCEDURE DE RACCORDEMENT

Le point d'avancement des travaux entre RTE et ERDF est présenté pour permettre d'élaborer sur la même base une trame de convention technique pour les ELD.
Cette convention ne modifie en aucun cas les engagements prévus par la procédure de raccordement. La convention technique a pour but de préciser les dispositions prévues par la procédure.

- ⇨ RTE propose d'envoyer aux ELD un projet de trame pour engager les échanges.

6 OUVERTURE DE LA CONCERTATION SUR LA CONVENTION DE RACCORDEMENT

Il est présenté un projet d'architecture de convention de raccordement avec des CP en 3 parties, similaire à la convention de raccordement des producteurs : CP « Caractéristiques des ouvrages de raccordement », CP « Caractéristiques et performance de l'installation », CP « Réalisation et financement des ouvrages de raccordement ».
ERDF signale que le terme « installation » n'est pas approprié. Il pourrait être remplacé par « poste », par exemple.
Tous les participants s'accordent pour considérer que les travaux sur les conventions d'exploitation et de conduite devraient, dans la mesure du possible, être engagés en parallèle des travaux sur la convention de raccordement.
RTE précise sa volonté de faire aboutir à l'occasion de cette concertation les réflexions déjà entamées précédemment sur les notions de Pracc injection et Pracc soutirage.

7 PRESENTATION DES TRAVAUX MENES AVEC ERDF SUR LA GESTION DE LA TENSION A L'INTERFACE RPT/RPD

En préambule, il est rappelé le contexte ayant motivé le lancement de ces travaux (problématiques d'exploitation, manœuvres de condensateurs, production EnR, démonstrateurs smart grids…) et la volonté d'avoir une approche terrain en faisant coopérer les équipes RTE et ERDF directement entre elles en régions.
Les membres du GT conviennent de l'intérêt de travailler ensemble, notamment sur la problématique des tensions hautes, dans le but de préparer une proposition de cadre tarifaire TURPE 5 qui soit plus cohérent avec la réalité technique, ces expérimentations étant permises dans le cadre de TURPE 4.

- ⇨ Il est convenu que RTE cible les régions à problèmes pour identifier les GRD les plus concernés.
- ⇨ Les ELD seront aussi invitées à une présentation plus approfondie de ces travaux par les métiers exploitations de RTE et d'ERDF, suivant des modalités à définir.

Prochaine réunion du GT :

Le mercredi 26 novembre 2014 de 10h à 13h

Tour Initiale – La Défense